

# POLITIQUE FAMILIALE

**MADA** (Municipalité amie des aînés)

**2023-2026**



*S'imprégner  
de nature!*



### **COMITÉ MADA (Septembre 2021 à mars 2022)**

Lisette Gauthier, présidente, comité des bénévoles des Bergeronnes

Gerthy Dufour, responsable, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord

Réjean Lacasse, conseiller municipal

### **COMITÉ FAMILLE (Février 2022 à avril 2023)**

Sandra Maltais et Nancy Bouchard, coordonnatrice et intervenante, Ressource Parenfants

Mireille Boivin, intervenante, Centre de dépannage des Nord-Côtiers

Johanne Bouchard, coordonnatrice, Maison des jeunes *La Ramasse*

Pierre Dufour, directeur, école Dominique-Savio et Polyvalente des Berges

Hélène Simard, directrice, Carrefour jeunesse emploi de la Haute-Côte-Nord

François Gagnon, directeur, Explos-Nature

Marie-Christine Joubert, directrice, Centre de la petite enfance *La Giroflée*

François Maltais, conseiller municipal

Magali Lavigne, directrice générale, Municipalité des Bergeronnes

### **COORDINATION, RECHERCHE ET RÉDACTION**

Sara Brisson, agente de développement municipal

### **SOUTIEN AUX TRAVAUX MADA**

Martin Beaulieu, chargé de projet à la Municipalité régionale de comté de la Haute-Côte-Nord

### **CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

Ministère de la Famille et Secrétariat aux aînés

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Mot du maire</b> .....	<b>4</b>
<b>Mot des comités</b> .....	<b>5</b>
<b>Présentation des politiques</b> .....	<b>6</b>
<b>Portrait de la population</b> .....	<b>7</b>
<b>Quelques définitions</b> .....	<b>11</b>
<b>Vision, mission et valeurs des politiques</b> .....	<b>12</b>
<b>Plan d'action</b> .....	<b>14</b>
Axe 1   Espaces extérieurs et bâtiments .....	15
Axe 2   Habitat et milieu de vie .....	16
Axe 3   Transport et mobilité .....	17
Axe 4   Participation sociale .....	18
Axe 5   Respect et inclusion sociale .....	19
Axe 6   Loisirs, sport et culture.....	20
Axe 7   Santé et services sociaux .....	23
Axe 8   Communication et information .....	24
Axe 9   Sécurité .....	25

# MOT DU MAIRE

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

C'est avec enthousiasme que je vous présente la nouvelle Politique de la famille et des aînés de la Municipalité des Bergeronnes. Réalisée en concertation avec des intervenants de tous les milieux qui ont bénéficié du soutien des membres de l'organisation municipale, cette version actualisée fait état des dernières consultations menées auprès des villageois.

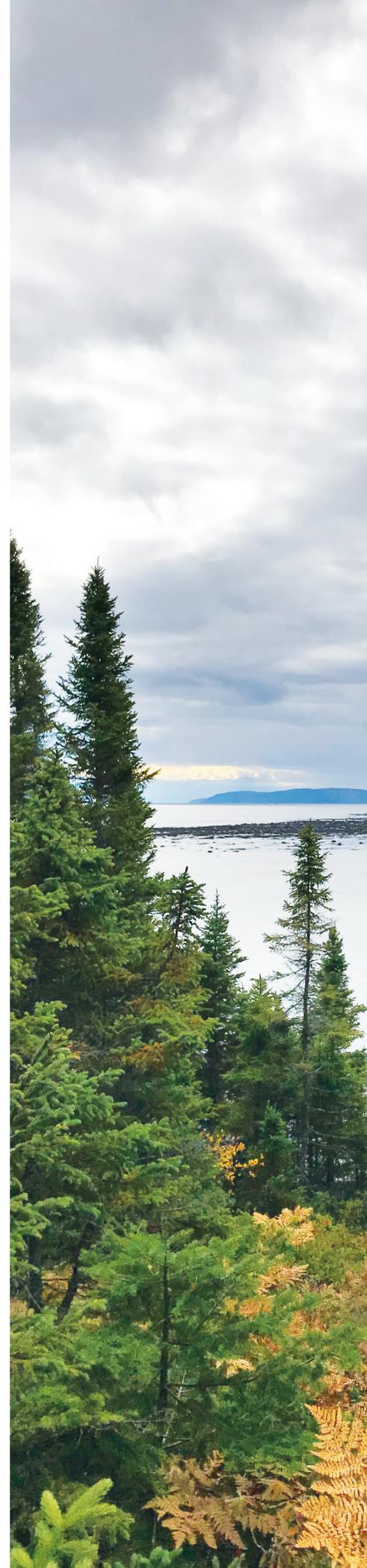


En feuilletant cette politique, vous découvrirez un portrait actuel de la réalité de nos familles et de nos aînés et un plan d'action échelonné sur les quatre prochaines années. Vous y retrouverez plusieurs thèmes, dont celui de l'habitat, lequel doit être conjugué avec un renouvellement de la population. Au cœur de nos préoccupations : soutenir tous les efforts qui permettent de développer un environnement favorable au bien-être de tous.

Répondre aux besoins des familles et des aînés tout en considérant le vaste champ d'intérêt de chacun a demandé beaucoup de concertation. Je tiens à remercier le personnel de l'équipe municipale, les citoyens et les membres des comités Famille et MADA qui ont consacré leur temps et leur énergie à l'élaboration de cette politique. Ce document, qui reflète des valeurs d'inclusion, d'écoute et d'appartenance, servira de balise aux membres du conseil municipal et du comité de suivi afin de développer un milieu de vie où chacun et chacune trouvera sa place.

À partir de maintenant, nous avons la responsabilité collective d'assurer la mise en œuvre de cette politique. En l'adoptant, le conseil municipal s'est engagé à inscrire en priorité et de façon durable le principe du « Penser et agir famille et aînés » dans ses actions futures. Faire de notre village un milieu où il fait bon vivre par la promotion de saines habitudes de vie en encourageant un vieillissement actif et en créant un environnement favorable au développement des enfants est l'affaire de chacun des villageois. Tous, jeunes et moins jeunes, nouveaux arrivants et citoyens enracinés, doivent y contribuer. Chacun a une place à occuper. Nous vous invitons à adopter cette philosophie pour qu'ensemble, nous bâtissions une communauté inclusive où la qualité de vie est au centre de nos actions.

  
Nathalie Ross, maire





# MOT DES COMITÉS

*Une famille est le premier milieu de vie et d'échanges des savoirs des enfants et des adultes unis par des liens et des engagements respectueux. Ses membres se soutiennent dans les différentes étapes de la vie. L'autonomie, le bien-être et le développement de chacun est au centre de la vie de chacun de ses membres.*

Inspirés par cette description ainsi que par les besoins et préoccupations de la population et dans le but de soutenir nos familles le mieux possible, nous avons développé une politique familiale et un plan d'action que nous pensons respectueux des attentes des Bergeronnais. Et vu que 30 % de la population est âgée de 65 ans et plus, la politique MADA revêt une importance particulière et ne peut être dissociée de la Politique familiale. Le plan d'action qui a été dressé est donc le résultat de la fusion de ces deux politiques. Celui-ci est d'ailleurs présenté en détail à la fin de ce document.

Le but de la mise à jour d'une telle politique est simple : offrir un service adéquat à nos aînés et à nos familles. Celui-ci doit être adapté à leurs besoins actuels afin que nos aînés et nos familles possèdent une qualité de vie appréciable.

Enfin, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à la conception du présent document, notamment en ce qui a trait à l'élaboration du portrait municipal actuel. Grâce aux nombreux aînés et aux familles qui ont rempli les différents sondages distribués en 2021 et en 2022, nous avons pu récolter de nombreuses données qui nous auraient échappées autrement.

Un immense merci aussi à M. Martin Beaulieu, chargé du projet au niveau de la MRC HCN, pour son aide inestimable, son soutien et sa proactivité par rapport à la démarche de renouvellement de la MADA.

Bonne lecture!

Les comités

# PRÉSENTATION DES POLITIQUES

C'est avec joie que nous vous présentons cette mise à jour de nos politiques familiale et Municipalité amie des aînés. Dans les pages suivantes, vous pourrez découvrir le fruit d'une concertation et d'un travail de longue haleine entre différents acteurs du milieu. Le travail et l'implication du comité a permis de mettre en lumière les points forts ainsi que ceux

à améliorer au sein de la Municipalité en ce qui a trait aux aînés et aux familles de notre village. Grâce à ce plan d'action, nous sommes désormais mieux outillés afin de mettre en place des actions concrètes servant au bien-être de notre population.

Sara Brisson, responsable du projet



# PORTRAIT DE LA POPULATION<sup>1</sup>

Le portrait de la population présenté ci-après est basé sur les recensements de Statistique Canada 2016 et 2021.

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Les données recensées par Statistique Canada en 2021 montrent un déclin de population de 6.4 % par rapport à l'année 2016.

En effet, le nombre de résidents est passé de 670 à 619.

Un ensemble de raisons peuvent expliquer ce phénomène :

- Absence de politique d'accueil et de rétention des nouveaux arrivants;
- Pénurie de logements;
- Population vieillissante;
- Éloignement des grands centres urbains;
- Offre de loisirs faible;
- Faible niveau du sentiment d'appartenance et de la cohésion sociale.

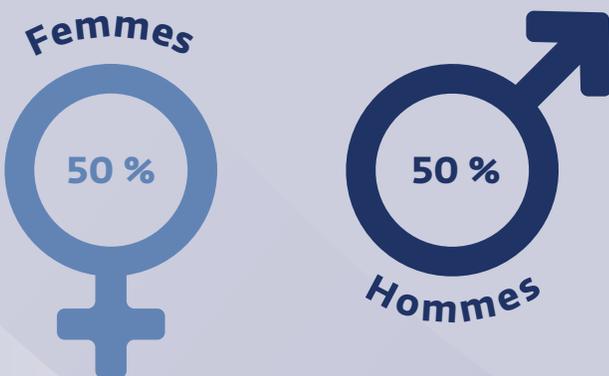


## LANGUE OFFICIELLE

Sans surprise, la langue officielle des Bergeronnais est le français. D'ailleurs, 100 % des résidents parlent français à leur domicile ainsi qu'au travail. Le 1/6 de la population parle aussi l'anglais.



## GENRE

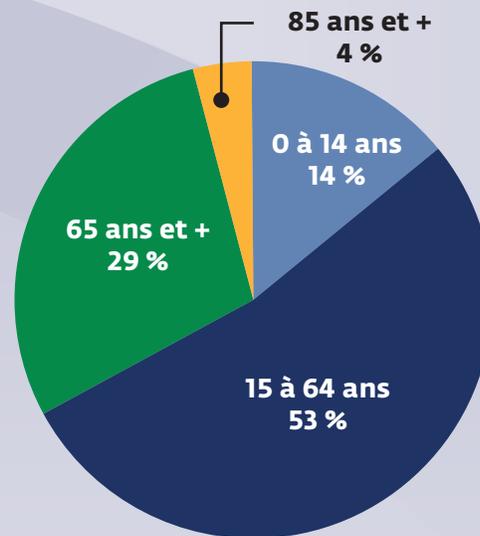


<sup>1</sup>Toutes les données suivantes sont issues du site Internet suivant : [recensement.gc.ca](http://recensement.gc.ca)



## RÉPARTITION SELON LES GROUPES D'ÂGE

L'âge médian est de 54.4 ans en 2021, ce qui représente une augmentation de 4.8 ans en comparaison avec les données de 2016.

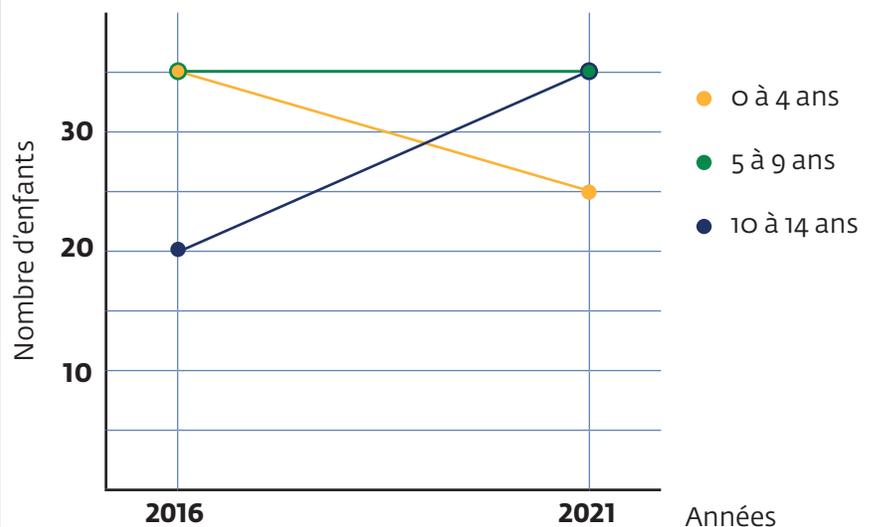


## ENFANTS

Comparativement à 2016, il est possible d'observer une baisse au niveau de la natalité. En effet, le nombre de tout-petits (0-4 ans) est passé de 35 à 25. On peut toutefois constater une stabilité au niveau du nombre d'enfants de 5 à 9 ans.

Nous pouvons donc déduire des données précédentes qu'en dépit de la baisse du taux de natalité, ce ne sont pas les jeunes familles qui s'expatrient et qui affectent la démographie en baisse de la Municipalité.

Nombre d'enfants de 0 à 14 ans par tranche d'âge



## AÎNÉS

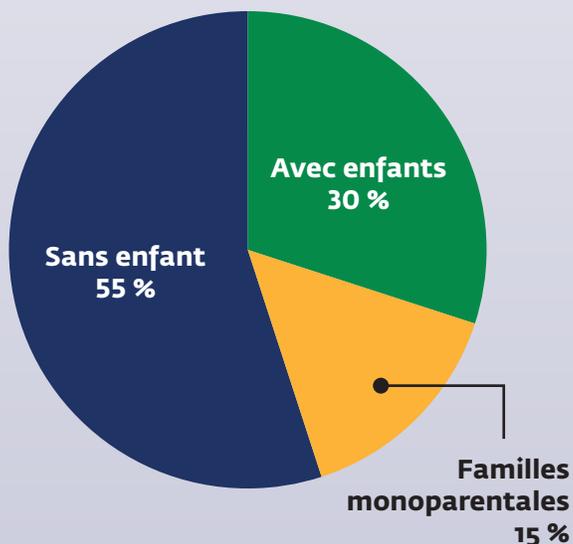
De 2016 à 2021, on peut observer une stabilité au niveau du nombre d'aînés. En effet, les personnes âgées de 65 ans et plus sont toujours au nombre de 185.

## TYPES DE MÉNAGES

Une famille de recensement (ou, par commodité, une famille) correspond, selon les critères privilégiés par Statistique Canada, à un couple (avec ou sans enfants des deux conjoints ou d'un seul des deux) ou un parent seul (qu'importe son état matrimonial) vivant avec au moins un enfant<sup>2</sup>.

C'est donc 290 ménages qui constituent la Municipalité. Parmi celles-ci, on peut compter 160 familles de recensement sans personnes additionnelles. Ce nombre peut être divisé de la façon suivante :

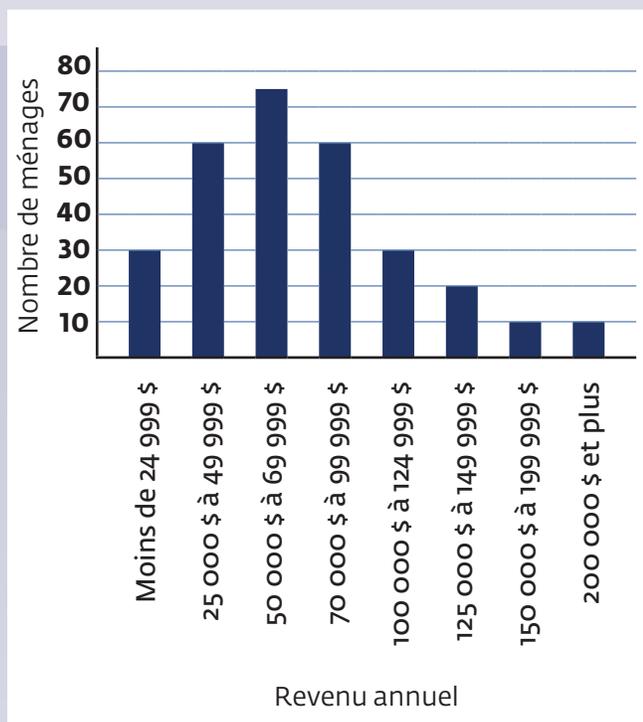
Tel que représenté par ce graphique, près de la moitié des familles de recensement sans personnes additionnelles ont des enfants. Le tiers de celles-ci sont des familles monoparentales, d'où l'importance de prendre non seulement soin de nos familles conventionnelles mais aussi de s'occuper des besoins particuliers des parents s'occupant seuls de leur(s) enfant(s).



<sup>2</sup> [https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss\\_lanaudiere/Documentation/Syria\\_statistiques\\_regionales/Familles\\_et\\_menages/Familles\\_structure\\_RC.pdf](https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_lanaudiere/Documentation/Syria_statistiques_regionales/Familles_et_menages/Familles_structure_RC.pdf)



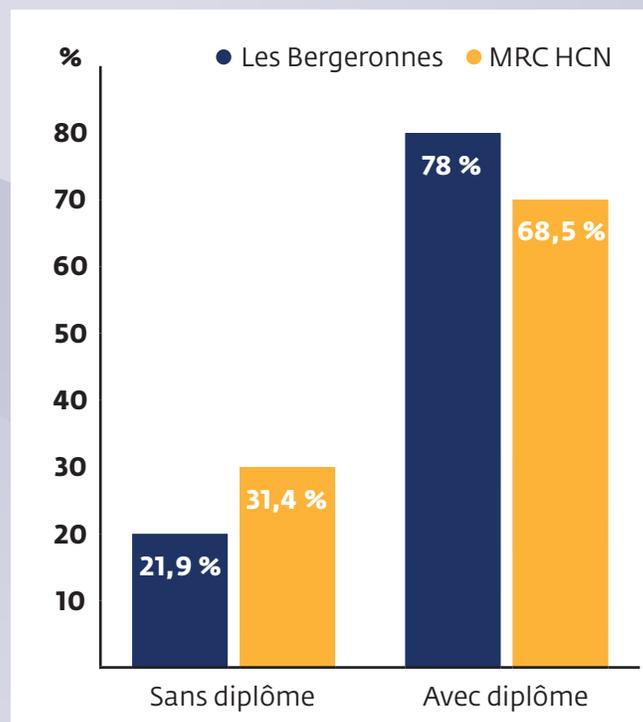
## REVENUS PAR MÉNAGE



En observant le graphique précédent, on s'aperçoit qu'un dixième de la population bergeronnaise vit sous le seuil de la pauvreté et que près du tiers de la population globale possède un revenu de 25 000 \$ à 49 999 \$ par an. Ceci peut facilement être expliqué par la saisonnalité des emplois touristiques, l'un des principaux moteurs économiques de notre milieu. Par ailleurs, plusieurs de nos citoyens sont retraités, ce qui peut influencer grandement le revenu moyen de la population.

Aussi, plus de la moitié de la population est située dans la classe moyenne (entre 50 000 \$ et 124 999 \$ par an) alors que le sixième des résidents peut être qualifié de très bien nantis (plus de 125 000 \$ par an).

## TAUX DE DIPLÔMATION



La Municipalité des Bergeronnes a été un milieu éducatif extrêmement important pendant les premiers développements de la Côte-Nord par la présence des premières écoles de la région. Encore aujourd'hui, l'institution d'enseignement de niveau secondaire des quatre municipalités environnantes est située en plus d'un point de service de formation professionnelle. Plusieurs services et emplois qui demandent une diplomation relativement élevée sont situés dans notre municipalité, ce qui peut expliquer en partie la différence entre le taux de diplomation des résidents des Bergeronnes et le reste de la Haute-Côte-Nord.

# QUELQUES DÉFINITIONS

## AÎNÉ

Nous pouvons définir le terme « aîné » comme étant une personne possédant une expérience de vie riche, intéressante à partager et à recevoir. Bien que souvent investie dans son milieu, celle-ci doit composer avec de plus en plus de contraintes physiques, ce qui l'empêche parfois d'être tout à fait autonome.

## FAMILLE

Selon le dictionnaire Le Robert, une famille, au sens restreint, est décrit comme un groupe de *personnes apparentées vivant sous le même toit*. Au sens large, on la décrit comme étant un *ensemble de personnes liées entre elles par le mariage ou par la filiation (ou par l'adoption)*.

Selon les membres du comité, la définition d'une famille est encore beaucoup plus large que celles proposées par le dictionnaire. En effet, selon eux, une famille est *le premier milieu de vie et d'échanges des savoirs des enfants et des adultes unis par des liens et des engagements respectueux. Ses membres se soutiennent dans les différentes étapes de la vie. L'autonomie, le bien-être et le développement de chacun est au centre de la vie de chacun de ses membres.*





# VISION, MISSION ET VALEURS DES POLITIQUES

## VISION

Municipalité inclusive et accueillante, les Bergeronnes est un exemple en matière de concertation, de saines habitudes de vie et de développement durable. Celle-ci trouve des solutions innovantes, notamment en ce qui a trait au manque d'accessibilité à la propriété.

## MISSION

La Politique familiale et la Politique MADA des Bergeronnes ont pour mission d'offrir le meilleur service possible à tous les membres de notre communauté, adapté à leurs besoins actuels et futurs en s'inspirant de leurs aspirations ainsi que de renforcer le sentiment d'appartenance et améliorer la qualité de vie de nos jeunes et de nos familles.

Elles visent également à faire en sorte que les gens vivent en bonne santé physique et psychologique.

## VALEURS

Ces deux politiques tendent à favoriser l'épanouissement des familles en tenant compte des besoins de tous les membres, c'est-à-dire les enfants, les adultes et les aînés. Elles misent sur l'amélioration de la qualité de vie des familles et sur le vieillissement actif des aînés.

En s'inspirant de la vision et de la mission des politiques, les valeurs suivantes peuvent être mises en avant-plan :

- L'inclusion sociale;
- La concertation;
- Le respect;
- La sécurité;
- La participation citoyenne;
- La favorisation des saines habitudes de vie.

## AXES

Les 9 axes qui structureront ces politiques sont donc les suivants :

- Espaces extérieurs et bâtiments;
- Habitat et milieu de vie;
- Transport et mobilité;
- Participation sociale;
- Respect et inclusion sociale;
- Loisirs, sport et culture;
- Santé et services sociaux;
- Communication et information;
- Sécurité.

Ces axes sont inspirés de la politique MADA et sont présentés dans le schéma de vieillissement actif ci-dessous :

### APPLICATION DU VIEILLISSEMENT ACTIF DANS LES MUNICIPALITÉS AMIES DES ÂÎNÉS



Source : Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés – 2<sup>e</sup> édition © Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2020



# PLAN D'ACTION

## PROGRESSION

Les logos suivants permettront de montrer si un projet a déjà été entamé ou réalisé :



Fait



En cours de réalisation

## PUBLICS CIBLES



Famille



Aînés

Note : Le présent plan d'action est en cours d'élaboration depuis deux ans. Par conséquent, plusieurs actions nommées ont déjà été réalisées ou sont en cours de réalisation.



# AXE 1 Espaces extérieurs et bâtiments

## OBJECTIF 1 Rendre la municipalité plus attrayante

<b>Action 1</b>	Mettre sur pied des concours de décorations de maisons en période estivale ou de festivités (Noël, Halloween, etc.).	
<b>Action 2</b>	Planifier la construction d'un édifice multifonction contenant une salle communautaire et un espace pour accueillir les organismes orphelins de locaux.	
<b>Action 3</b>	Construire un bâtiment sanitaire à la Base plein air.	
<b>Action 4</b>	Construire un mur d'escalade sur l'un des murs de l'édifice municipal.	
<b>Action 5</b>	Créer un sentier d'hébertisme.	
<b>Action 6</b>	Maximiser l'espace de la Base plein air.	

## OBJECTIF 2 Permettre l'accessibilité aux lieux publics et privés

<b>Action 7</b>	Sensibiliser les propriétaires de commerces aux besoins des aînés en ce qui a trait à la mobilité et aux programmes de financement s'y rattachant.	
-----------------	--	---

## OBJECTIF 3 Favoriser l'accessibilité aux logements

<b>Action 8</b>	Favoriser les initiatives de construction d'unités locatives par les promoteurs potentiels et soutenir les résidents ayant un intérêt pour l'aménagement de logements intergénérationnels en élaborant une politique d'aide financière.	
-----------------	---	---

## OBJECTIF 4 Maximiser l'utilisation des bâtiments existants et combler le manque d'espaces locatifs communautaires

<b>Action 9</b>	Dresser une liste des locaux disponibles et la maintenir à jour avec la participation de la collectivité.	
-----------------	---	---

## AXE 2 Habitat et milieu de vie

### OBJECTIF 5 Contribuer au développement domiciliaire et promouvoir les projets d'adaptation de logement pour les aînés et les familles

<b>Action 10</b>	Promouvoir les programmes de rénovation domiciliaire par le biais du bulletin municipal et de la page Facebook.	
<b>Action 11</b>	Ajouter une réglementation municipale afin de limiter le nombre de gîtes et d'Airbnb sur le territoire de la Municipalité.	
<b>Action 12</b>	Faire des démarches afin d'ajouter un hébergement de type HLM accessible aux familles admissibles.	
<b>Action 13</b>	Faire la promotion du programme financier encourageant l'aménagement de maisons intergénérationnelles.	
<b>Action 14</b>	Aider les citoyens grâce à des rencontres d'information avec des spécialistes (notaire, courtier hypothécaire, conseiller financier) afin de leur donner des outils concrets pour les aider dans le processus d'achat ou de construction d'une maison.	

### OBJECTIF 6 Contribuer au développement industriel de la Municipalité afin d'offrir une plus grande variété d'emplois aux travailleurs

<b>Action 15</b>	Favoriser l'établissement de nouvelles industries en offrant un soutien logistique aux promoteurs dans la réalisation de leurs projets par des incitatifs et des mises en relation.	
------------------	---	---



# AXE 3 Transport et mobilité

## OBJECTIF 7 Développer de nouveaux services de transport alternatif

<b>Action 16</b>	Élaborer un système de bicyclettes et de tricycles électriques pour des prêts à la population.	
<b>Action 17</b>	Se doter d'une flotte de véhicules électriques et élaborer un système de partage avec les citoyens.	
<b>Action 18</b>	Mettre à la disposition des citoyens un système de vélos électriques en libre-service.	
<b>Action 19</b>	Sonder la population pour les programmes de jumelage/ covoiturage ou bottin de covoiturage.	



# AXE 4 Participation sociale

## OBJECTIF 8 Mettre en valeur le bénévolat et le volontariat

<b>Action 20</b>	Organiser une Fête des voisins invitant les bénévoles, nouveaux arrivants et citoyens à festoyer au Hangar festif. Des activités dédiées à la reconnaissance des bénévoles pourraient être organisées pour l'occasion.	
<b>Action 21</b>	Dresser une liste de volontaires ou de bénévoles.	
<b>Action 22</b>	Mettre en place un budget participatif.	
<b>Action 23</b>	Mettre en place un réseau d'accorderie <sup>3</sup> et le rendre accessible grâce à une plateforme Web.	

## OBJECTIF 9 Mettre en place le volet 2 consistant en la mise en œuvre du présent plan d'action

<b>Action 24</b>	Déposer une demande au Secrétariat aux aînés afin de mettre en place le volet 2 : <i>soutenir la mise en œuvre du plan d'action aîné de la MRC.</i>	
------------------	---	---

## OBJECTIF 10 Favoriser les activités intergénérationnelles

<b>Action 25</b>	Réaliser un sondage d'intérêt afin de mettre en place un réseau de garde en petite-enfance intergénérationnel.	
<b>Action 26</b>	Réaliser un sondage d'intérêt auprès du CPE et des organismes offrant des services aux aînés pour la réalisation d'activités intergénérationnelles.	

<sup>3</sup> FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ACCORDERIE : Dès que l'adhésion est complétée, le nouvel AccordeurE reçoit 15 heures dans son compte-temps, similaire à un compte bancaire sauf que le solde est calculé en heures. Chaque AccordeurE met à la disposition des autres ses compétences et savoir-faire sous la forme d'offres de services : jardinage, peinture, informatique, cuisine, initiation à un savoir ou un art, etc. <https://www.accorderie.ca/sherbrooke-a-propos/>

# AXE 5 Respect et inclusion sociale

## OBJECTIF 11 Rompre l'isolement des familles

### Action 27

Encourager l'implantation d'une maison de la famille.



### Action 28

Reconnaître les natalités en citant le nouveau-né dans le bulletin municipal.



## OBJECTIF 12 Inclure les jeunes dans la vie municipale

### Action 29

Former un comité jeunesse incluant des élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire ainsi que des jeunes du secondaire qui seraient initiés au monde municipal et chargés d'élaborer des projets.



## OBJECTIF 13 Mettre en valeur les métiers traditionnels

### Action 30

Inviter des retraités, lors d'une rencontre informelle, à venir donner de l'information au niveau des métiers traditionnels afin de valoriser les aînés et de favoriser la transmission d'informations.



## OBJECTIF 14 Accroître les services pour les personnes âgées

### Action 31

Offrir une visibilité aux initiatives du comité des bénévoles et le mettre en contact avec le milieu afin d'améliorer les services offerts aux aînés consistant en une aide ponctuelle leur permettant de rester à domicile plus longtemps.



### Action 32

Offrir des cours d'initiation à la tablette électronique.



## OBJECTIF 15 Valoriser les aînés

### Action 33

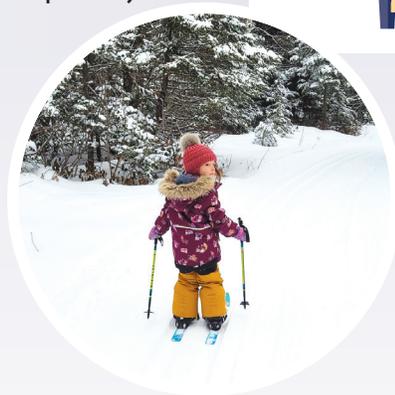
Mettre en place une bibliothèque humaine (capsules présentant un aîné racontant son histoire).



# AXE 6 Loisirs, sport et culture

## OBJECTIF 16 Promouvoir les activités sportives et encourager l'activité physique chez les aînés et les familles

<b>Action 34</b>	Former un club de marche.	
<b>Action 35</b>	Développer un programme d'activités physiques (yoga, gym, pickleball, etc.).	
<b>Action 36</b>	Entreprendre des démarches auprès de Parcs Canada pour l'obtention d'un accès gratuit au Cap de Bon-Désir pour les citoyens.	
<b>Action 37</b>	Annoncer les activités de la salle de quilles dans le bulletin municipal.	
<b>Action 38</b>	Améliorer l'accessibilité à la piscine et à la salle de gym en offrant plus de plages horaires.	
<b>Action 39</b>	Instaurer des activités hivernales de plein air de type ski de fond et glissade au camping.	
<b>Action 40</b>	Créer des partenariats intermunicipaux et donner de l'information afin que les intéressés à s'initier ou à faire partie de ligues sportives aient la possibilité de pratiquer différents sports.	
<b>Action 41</b>	Installer des jeux d'eau au Camping Bon-Désir ou au Parc Les Petits Sourires.	
<b>Action 42</b>	Installer un skate-parc ou une piste à rouleaux (pumptrack).	



## OBJECTIF 17 Promouvoir les activités communautaires et culturelles et encourager les rassemblements

<b>Action 43</b>	Améliorer l'accessibilité à la bibliothèque en offrant plus de plages horaires.	
<b>Action 44</b>	Mettre en place des pique-niques familiaux avec des musiciens.	
<b>Action 45</b>	Remettre en place le Festival de la Baleine Bleue.	
<b>Action 46</b>	Envisager de faire des activités avec Explos-Nature l'hiver.	
<b>Action 47</b>	Développer le parcours historique des Bergeronnes.	
<b>Action 48</b>	Créer une fresque murale.	
<b>Action 49</b>	Mettre en place des activités culturelles telles que des cours de peinture ou d'artisanat, des cercles de lecture ou des expositions photographiques sur une base mensuelle.	

## OBJECTIF 18 Soutenir les activités et les organismes culturels

<b>Action 50</b>	Apporter une aide financière ou logistique aux besoins des organismes et des activités existantes.	
<b>Action 51</b>	Apporter une aide financière ou logistique aux porteurs d'initiatives nouvelles (promoteurs, organisations, comités, etc.).	



## OBJECTIF 19 Encourager les aînés et les familles à participer à des activités sociales

<b>Action 52</b>	Faire des projections publiques de vieux films.	
<b>Action 53</b>	Offrir des cours de cuisine intergénérationnels.	
<b>Action 54</b>	Faire des démarches dans le but de mettre en place un club de cuisine.	
<b>Action 55</b>	Mettre sur pied une exposition permanente de photos anciennes pour valoriser l'histoire de la Municipalité.	



# AXE 7 Santé et services sociaux

## OBJECTIF 20 Aider les gens en situation de dépendance

<b>Action 56</b>	Mettre en place des ateliers de réflexion sur la dépendance et la consommation d'alcool ou de drogues.	
------------------	--	---

## OBJECTIF 21 Améliorer l'accessibilité aux services

<b>Action 57</b>	Offrir une aide logistique et promouvoir les aides financières afin d'encourager la mise en place de nouvelles garderies en milieu familial.	
------------------	--	---

## OBJECTIF 22 Prévenir les accidents et les maladies chez les aînés

<b>Action 58</b>	Créer et diffuser un dépliant faisant la promotion des services disponibles pour les aînés.	
------------------	---	---

<b>Action 59</b>	Mettre en place un projet étudiant estival (visites à domicile des personnes âgées).	
------------------	--	---

<b>Action 60</b>	Engendrer des démarches pour mettre en place un programme PAIR (service d'appels pour aînés).	
------------------	---	---

<b>Action 61</b>	Contacter le CISSS afin de parler de la possibilité d'entamer des démarches pour le déplacement du personnel médical dans notre municipalité ou pour la mise en place d'un système de médecine à distance (visio-médecine).	
------------------	---	---

<b>Action 62</b>	Offrir des formations en lien avec la santé (ex. Comment gérer son diabète).	
------------------	--	---

# AXE 8 Communication et information

## OBJECTIF 23 Améliorer la communication avec les citoyens

<b>Action 63</b>	Créer un bottin Web avec tous les services.	
<b>Action 64</b>	Soutenir les actions et les activités développées par les citoyens et les organismes du territoire et les diffuser.	
<b>Action 65</b>	Insérer une nouvelle rubrique favorisant la persévérance scolaire dans le bulletin municipal.	
<b>Action 66</b>	Insérer une rubrique rendant hommage à nos citoyens disparus pendant l'année de façon annuelle dans le bulletin municipal.	
<b>Action 67</b>	Insérer de l'information dans le bulletin municipal afin de sensibiliser la population aux différents règlements et aux enjeux auxquels ceux-ci répondent.	

## OBJECTIF 24 Aider la population à comprendre l'information moins accessible

<b>Action 68</b>	Simplifier l'information municipale donnée afin qu'elle soit la plus limpide possible. Vulgariser les informations techniques.	
------------------	--	---

## OBJECTIF 25 Assurer un suivi à la population du présent plan d'action

<b>Action 69</b>	Réaliser un bilan annuel des actions et le diffuser.	
------------------	--	---



# AXE 9 Sécurité

## OBJECTIF 26 Prévenir la violence et les abus

<b>Action 70</b>	Diffuser de l'information sur les services existants.	
<b>Action 71</b>	Offrir des ateliers de prévention par la police.	

## OBJECTIF 27 Prévenir les accidents

<b>Action 72</b>	Distribuer des bandes réfléchissantes pour les marcheurs.	
<b>Action 73</b>	Offrir une formation de premiers soins.	
<b>Action 74</b>	Sensibiliser les jeunes aux dangers de traverser la route 138.	
<b>Action 75</b>	Voir à ce que les trottoirs soient mieux déneigés.	
<b>Action 76</b>	Sensibiliser la population au respect des limites de vitesse par la diffusion d'annonces dans le bulletin municipal et sur la page Facebook.	
<b>Action 77</b>	S'assurer d'ajouter un éclairage de rue adéquat aux endroits fréquentés par les marcheurs en soirée.	
<b>Action 78</b>	Ajouter de la signalisation afin que les jeunes de la Polyvalente ne traversent plus la route 138.	
<b>Action 79</b>	Installer des panneaux numériques indiquant la limite de vitesse sur la rue Principale.	

## OBJECTIF 28 Augmenter la présence policière

<b>Action 80</b>	Demander à la Sûreté du Québec de faire des rondes plus fréquentes dans les quartiers isolés et à ce que ses agents soient plus présents sur la rue Principale.	
------------------	---	---







*S'imprégner  
de nature!*

**Municipalité des Bergeronnes  
424, rue de la Mer  
Les Bergeronnes (Québec) GoT 1Go**

**Tél. : 418 232-6244  
Courriel : [info@bergeronnes.com](mailto:info@bergeronnes.com)**

**[www.bergeronnes.com](http://www.bergeronnes.com)**